ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Anne McConnell vs John Pasley

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 2452—En vertu d'un plurius writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 13 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, actuellement Crapa, Rempart, anciennement Amour, et Français, mesurant, au pied français, trente pieds de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur de cent-vingt pieds, étant une partie du lot numéro quarante-et-un, sur un plan original du faubourg Marigny.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et même îlet, désigné comme le lot numéro quarante deux sur le même plan et tenant à quarante deux sur le même plan et tenant à un lot numéro quarante-et-un, mesurant cinquante pieds de face sur la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds.

3° Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, François, Josephine et Solidel, désignés par les numéros cinq, six, neuf, dix, treize et quatorze sur un plan de L. E. Pilié, voyer, en date du 11 avril 1871. Les lots numéros cinq et six mesurent chacun trente-deux pieds de face sur les Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds; les lots numéros neuf et dix mesurent chacun trente-quatre pieds huit pouces de face sur la rue Josephine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne; les lots treize et quatorze mesurent chacun trente deux pieds de face sur la rue des François sur une profondeur de cent vingt pieds.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot numéro neuf, sur un plan de L. Sergi, mesurant 40 pieds de face sur la rue Delaye, entre Mandeville et Marigny, sur une profondeur de soixante pieds, au pied français.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Camerce, Lafayette, Chapitoulas, et Girod, désigné par le numéro six, sur un plan de A. de Armas, voyer, le 11 septembre 1868 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, anciennement notaire, comme plan Numéro Quatre-vingt-un et mesurant, au pied américain, trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Commerce, dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur dans le fond sur quatre-vingt neuf pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Girod, et quatre-vingt huit pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Lafayette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 juil—11 18 25 août 2 9 12

Joseph Torre vs. Vincenzo Lamantia

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 8404.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Race et Ellen, numéros trois et quatre sur un plan fait par Hedin & Sutlarbarre voyers, en date du 8 février 1854, déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, comme plan numéro dix. Lesdits lots se touchent et mesurent comme suit: Le lot numéro trois mesure vingt-neuf pieds huit pouces de face à la rue Ellen, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingts seuf pieds six pouces. Le lot numéro quatre, soixante dix neuf pieds huit pouces et cinq lignes de face à ladite rue Ellen, la même largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt neuf pieds six pouces.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

26 juil—26, 2, 9, 16 23, 26 août

Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. Henry Schan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3272. Division n——En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Neuf lots de terre situés dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Cinq, Six, Sept, Huit, Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze sur un plan fait par J. Community et Louis H. Pilié, voyers, en date du 21 octobre 1834, et jusqu'à cette époque décrits en l'étude de Félix Grima, notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, ensemble avec les droits et privilèges qui y appartiennent; ledits lots de terre étant compris entre les rues St. Ferdinand; Crepe, Presse, et Grande Hommes, et ayant les dimensions suivantes à savoir : Les lots Cinq, Six et Sept mesurant ensemble au pied américain quatre vingt-treize pieds de face à la rue St. Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur.

Le lot numéro Huit mesurant trente-un pieds de face à la rue St. Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot numéro Sept et de l'autre côté par le numéro Neuf, et dans le fond par les lots numéros Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze, mesurant ensemble cent cinquante pieds de face à la rue Crepe sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 16 sept.mbre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de la somme de douze cent cinquante piastres ($1250), avec intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date du 1er août 1881 jusqu'à parfait paiement due le 1er jour d'août 1882, avec hypothèque et privilège du vendeur, étant la balance due du billet original de $3750 qui a été saisi dans cette affaire, et la balance comptant.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 juil - 12 19 26 août 2 9 12

Grande et importante vente par le Shérif.

Du contenu du magasin de faïence et d'objets de ménage du No 44 de la rue Royale, en petits lots au gré du commerce de détail et des pratiques : adjuge.

Francis Escarguel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6002—En vertu d'un ordre de vente, en date du 7 juillet 1882, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au lieu et à l'heure désignés LUNDI, 7 août 1882, à 10 heures du matin, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Toutes les marchandises, installations, stock et effets mobiliers renfermés dans le local, No 44 rue Royale, dans le Second District de cette ville, comprenant un assortiment variété et assorti de faïences, porcelaines et articles de ménage, trop longs à énumérer conformément à un inventaire en glaïe.

2° Le droit d'occupation du local No 44 rue Royale de la date de la vente au 30 septembre 1882 inclusivement.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 juil—26—août 2,7.

L. F. Tower vs Félix A. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 8418.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 22 août 18 2, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, faisant une ligne de terre mesurant 127 pieds 9 pouces et s'étendant vers la rue Collisée, 250 pieds, à la rue Seconde, étant la même propriété donnée par acte de John Rhodes le 29 août, 1854 à S. B Newman.

Et le même jour à 3 heures de l'après-midi sur les lieux No. 220 rue Première coin Collisée dans le Quatrième District de cette ville

Un grand lots de meubles de salon chambre à coucher, salle à manger et de cuisine et autres installations, conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau. Les dits meubles seront offerts et vendus en bloc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juillet—18,25—Août 1, 8, 15, 19.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Frank Spraul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8892.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre situés dans la Troisième Municipalité, maintenant 3me District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pologne, Moreau et Lesseps et le Chemin Public, désignés par les numéros un et deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ingénieur le 23 juin 1849. Les dits lots de terre mesurent au pied américain les dimensions suivantes, à savoir : Le lot numéro un forme l'encoignure de la rue Pologne et le Chemin Public et mesure cent dix huit pieds six pouces et deux lignes de face au Chemin Public, sur une profondeur et façade rue Pologne de deux cent huit pieds cinq pouces et trois lignes, et de deux cent douze pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne opposée, et le terrain No deux ayant soixante-cinq pieds de façade rue Pologne, sans la voie publique et la rue Moreau, sur cent cinquante-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain formant une des rues Pologne et Moreau, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec également, sans garantie, tous les droits à la batture riveraine à la propriété, et de tels droits existant; les dits deux terrains étant les mêmes que ceux désignés primitivement par les Arcs cinq et six du carré No deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 25 février 1832 et déposé en l'étude de Charles Janin alors notaire en cette ville ensemble avec cent quarante actions, maintenant réduites à cent vingt une actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions — L'acquéreur fournira un billet (stock note) pour la somme de sept cents dollars, payable le 1er jour de décembre 1882 et hypothécable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance comptant; l'acquéreur assumera de plus toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et billet-action (stock note) ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente de propriété et d'action par la Banque des Citoyens de la Louisiane à George et à John Heaton, quand ils recevront Adolphe Boudousquie, ci-devant notaire à la Nouvelle-Orléans, en date du 14 août 1880, et avec l'acte du shérif en cette affaire.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18.19.25—1 8 15 19 août.

Frank Stanburg vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6081—En vertu d'un ordre de vente en date du 7 juillet 1882 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

La moitié de l'Hôtel No 191 et toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville faisant face à la rue Tremé, 127 pieds 9 pouces et s'étendant vers la rue Collisée, 250 pieds, à la rue Seconde, étant la même propriété donnée par acte de John Rhodes le 29 août, 1854 à S. B Newman.

Et le même jour à 3 heures de l'après-midi sur les lieux No. 220 rue Première coin Collisée dans le Quatrième District de cette ville

Un grand lots de meubles de salon chambre à coucher, salle à manger et de cuisine et autres installations, conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau. Les dits meubles seront offerts et vendus en bloc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juillet—18,25—Août 1, 8, 15, 19.

W. G. Coyle & Co. en liquidation, vs. la "New Orleans, Florida and Havana Steamship Co."

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5755. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre situés dans la Troisième Municipalité, maintenant 3me District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pologne, Moreau et Lesseps et le Chemin Public, désignés par les numéros un et deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ingénieur le 23 juin 1849. Les dits lots de terre mesurent au pied américain les dimensions suivantes, à savoir : Le lot numéro un forme l'encoignure de la rue Pologne et le Chemin Public et mesure cent dix huit pieds six pouces et deux lignes de face au Chemin Public, sur une profondeur et façade rue Pologne de deux cent huit pieds cinq pouces et trois lignes, et de deux cent douze pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne opposée, et le terrain No deux ayant soixante-cinq pieds de façade rue Pologne, sans la voie publique et la rue Moreau, sur cent cinquante-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain formant une des rues Pologne et Moreau, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec également, sans garantie, tous les droits à la batture riveraine à la propriété, et de tels droits existant; les dits deux terrains étant les mêmes que ceux désignés primitivement par les Arcs cinq et six du carré No deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 25 février 1832 et déposé en l'étude de Charles Janin alors notaire en cette ville ensemble avec cent quarante actions, maintenant réduites à cent vingt une actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions — L'acquéreur fournira un billet (stock note) pour la somme de sept cents dollars payable le 1er jour de décembre 1882 et hypothécable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance comptant; l'acquéreur assumera de plus toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et billet-action (stock note) ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente de propriété et d'action par la Banque des Citoyens de la Louisiane à George et à John Heaton, quand ils recevront Adolphe Boudousquie, ci-devant notaire à la Nouvelle-Orléans, en date du 14 août 1880, et avec l'acte du shérif en cette affaire.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18.19.25—1 8 15 19 août.

Grande et importante vente par le Shérif.

Du contenu du magasin de faïence et d'objets de ménage du No 44 de la rue Royale, en petits lots au gré du commerce de détail et des pratiques : adjuge.

Francis Escarguel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6002—En vertu d'un ordre de vente, en date du 7 juillet 1882, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au lieu et à l'heure désignés LUNDI, 7 août 1882, à 10 heures du matin, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Toutes les marchandises, installations, stock et effets mobiliers renfermés dans le local, No 44 rue Royale, dans le Second District de cette ville, comprenant un assortiment variété et assorti de faïences, porcelaines et articles de ménage, trop longs à énumérer conformément à un inventaire en glaïe.

2° Le droit d'occupation du local No 44 rue Royale de la date de la vente au 30 septembre 1882 inclusivement.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 juil—26—août 2,7.

L. F. Tower vs Félix A. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 8418.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 22 août 18 2, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, faisant une ligne de terre mesurant 127 pieds 9 pouces et s'étendant vers la rue Collisée, 250 pieds, à la rue Seconde, étant la même propriété donnée par acte de John Rhodes le 29 août, 1854 à S. B Newman.

Et le même jour à 3 heures de l'après-midi sur les lieux No. 220 rue Première coin Collisée dans le Quatrième District de cette ville

Un grand lots de meubles de salon chambre à coucher, salle à manger et de cuisine et autres installations, conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau. Les dits meubles seront offerts et vendus en bloc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juillet—18,25—Août 1, 8, 15, 19.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Frank Spraul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8892.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre situés dans la Troisième Municipalité, maintenant 3me District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pologne, Moreau et Lesseps et le Chemin Public, désignés par les numéros un et deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ingénieur le 23 juin 1849. Les dits lots de terre mesurent au pied américain les dimensions suivantes, à savoir : Le lot numéro un forme l'encoignure de la rue Pologne et le Chemin Public et mesure cent dix huit pieds six pouces et deux lignes de face au Chemin Public, sur une profondeur et façade rue Pologne de deux cent huit pieds cinq pouces et trois lignes, et de deux cent douze pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne opposée, et le terrain No deux ayant soixante-cinq pieds de façade rue Pologne, sans la voie publique et la rue Moreau, sur cent cinquante-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain formant une des rues Pologne et Moreau, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec également, sans garantie, tous les droits à la batture riveraine à la propriété, et de tels droits existant; les dits deux terrains étant les mêmes que ceux désignés primitivement par les Arcs cinq et six du carré No deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 25 février 1832 et déposé en l'étude de Charles Janin alors notaire en cette ville ensemble avec cent quarante actions, maintenant réduites à cent vingt une actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions — L'acquéreur fournira un billet (stock note) pour la somme de sept cents dollars payable le 1er jour de décembre 1882 et hypothécable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance comptant; l'acquéreur assumera de plus toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et billet-action (stock note) ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente de propriété et d'action par la Banque des Citoyens de la Louisiane à George et à John Heaton, quand ils recevront Adolphe Boudousquie, ci-devant notaire à la Nouvelle-Orléans, en date du 14 août 1880, et avec l'acte du shérif en cette affaire.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18.19.25—1 8 15 19 août.

Frank Stanburg vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6081—En vertu d'un ordre de vente en date du 7 juillet 1882 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

La moitié de l'Hôtel No 191 et toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville faisant face à la rue Tremé, 127 pieds 9 pouces et s'étendant vers la rue Collisée, 250 pieds, à la rue Seconde, étant la même propriété donnée par acte de John Rhodes le 29 août, 1854 à S. B Newman.

Et le même jour à 3 heures de l'après-midi sur les lieux No. 220 rue Première coin Collisée dans le Quatrième District de cette ville

Un grand lots de meubles de salon chambre à coucher, salle à manger et de cuisine et autres installations, conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau. Les dits meubles seront offerts et vendus en bloc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 juil—11 18 25 août 1 8 12

W. G. Coyle & Co. en liquidation, vs. la "New Orleans, Florida and Havana Steamship Co."

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5755. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le steamship Margaret, ses machines, installations, etc., tel qu'il se trouve dans le fleuve Mississippi au pied de la rue Pologne, dans le Troisième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18,25—1,8,15,19 août

Léon Levyson vs H. G. Harris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 4,082. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 22 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances en tous les droits, voies, privilèges et appartenances qui y appartiennent ou qui en dépendent ou quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet nommé quarantième, borné par les rues Collisée, anciennement Tremé, Barrier, Bordeaux et Lyon, et désigné comme le lot Neuf-cent un plan dressé le 14 mars 1866, et déposé au Bureau de L. R. Kenny, anciennement notaire de cette ville lesdit lot mesure Trente pieds de face à la rue Collisée, sensiblement parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 juillet 20,27,3,10 17,23 août.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Anthony Sambola vs Mme veuve N. A. Lambina et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 6479—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 2 septembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent située dans le Troisième District de cette ville, et mesurant au pied américain deux cent quatre vingt sept pieds neuf pouces de face à la rue Dauphine, anciennement Grande Hommes et aussi sur la rue Rempart, anciennement Amour, sur une profondeur de sept cent un pieds six pouces, entre lignes parallèles. Ladite portion de terre est bornée par le côté du lac de la propriété du Couvent des Ursulines, et composée en partie des lots numéros quatre et cinq, conformément à un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte de vente fait par feu Francisco Sambola, Sr, à Anthony Sambola, passé partie fait A. J. Lewis, notaire, le 21 février 1870.

Le dit lot numéro quatre a été acheté par le feu Francisco Sambola Sr., de la succession de M. Andry, par un acte passé pardevant R. P. Caire, notaire, le 12 janvier 1850.

Le dit lot numéro cinq a été acheté par le feu Francisco Sambola, Sr., de veuve Joseph Dallet, par acte passé pardevant J. Lisbony, notaire, le 16 février 1856.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2 août—2,9,16,23,30 2 sept

Jean P. Saloy vs Jean Montamé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6446.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet numéro cinq, borné par la rue Prieur, Quartier, Hôpital et Johnson, qui est pris de l'arrière-partie des lots désignés par les numéros un et deux sur un plan fait par A. J. D'Hémécourt, le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de F. Grima, notaire en cette ville, ladite portion de terre mesure trente-huit pieds six pouces de face à la rue Prieur sur une profondeur de cinquante-sept pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, au pied américain, borné par le côté vers la rue Quartier par la balance des portions dondites lots Nos un et deux; ladits lots numérotés un et deux ont été acquis par Jean Arnaud de J. Saux par un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire en cette ville, le 21 septembre 1974.

Étant la même propriété acquise par le défendeur du dit Jean Arnaud, conformément à un acte passé pardevant A. E. Benvenu, ancien notaire, le 3 juillet 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

28 juil—26. août 2,9,16,23, 26

Frederick H. Dehn vs Henry T Dehn et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 5832.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au lieu et à l'heure désignés LUNDI, 7 août 1882, à 10 heures du matin, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet bornés par les rues Jackson, Philippe, Race et Ellen, numéros trois et quatre sur un plan fait par Hedin & Sutlarbarre voyers, en date du 8 février 1854, déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, comme plan numéro dix. Lesdits lots se touchent et mesurent comme suit: Le lot numéro trois mesure vingt-neuf pieds huit pouces de face à la rue Ellen, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingts seuf pieds six pouces. Le lot numéro quatre, soixante dix neuf pieds huit pouces et cinq lignes de face à ladite rue Ellen, la même largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt neuf pieds six pouces.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

26 juil—26—août 2,7.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. Henry Schan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3272. Divisi n——En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Neuf lots de terre situés dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Cinq, Six, Sept, Huit, Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze sur un plan fait par J. Community et Louis H. Pilié, voyers, en date du 21 octobre 1834, et jusqu'à cette époque décrits en l'étude de Félix Grima, notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, ensemble avec les droits et privilèges qui y appartiennent; ledits lots de terre étant compris entre les rues St. Ferdinand; Crepe, Presse, et Grande Hommes, et ayant les dimensions suivantes à savoir : Les lots Cinq, Six et Sept mesurant ensemble au pied américain quatre vingt-treize pieds de face à la rue St. Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur.

Le lot numéro Huit mesurant trente-un pieds de face à la rue St. Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot numéro Sept et de l'autre côté par le numéro Neuf, et dans le fond par les lots numéros Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze, mesurant ensemble cent cinquante pieds de face à la rue Crepe sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 16 sept.mbre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de la somme de douze cent cinquante piastres ($1250), avec intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date du 1er août 1881 jusqu'à parfait paiement due le 1er jour d'août 1882, avec hypothèque et privilège du vendeur, étant la balance due du billet original de $3750 qui a été saisi dans cette affaire, et la balance comptant.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 juil - 12 19 26 août 2 9 12

Grande et importante vente par le Shérif.

Du contenu du magasin de faïence et d'objets de ménage du No 44 de la rue Royale, en petits lots au gré du commerce de détail et des pratiques : adjuge.

Francis Escarguel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6002—En vertu d'un ordre de vente, en date du 7 juillet 1882, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au lieu et à l'heure désignés LUNDI, 7 août 1882, à 10 heures du matin, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Toutes les marchandises, installations, stock et effets mobiliers renfermés dans le local, No 44 rue Royale, dans le Second District de cette ville, comprenant un assortiment variété et assorti de faïences, porcelaines et articles de ménage, trop longs à énumérer conformément à un inventaire en glaïe.

2° Le droit d'occupation du local No 44 rue Royale de la date de la vente au 30 septembre 1882 inclusivement.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 juil—26—août 2,7.

L. F. Tower vs Félix A. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 8418.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 22 août 18 2, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, faisant une ligne de terre mesurant 127 pieds 9 pouces et s'étendant vers la rue Collisée, 250 pieds, à la rue Seconde, étant la même propriété donnée par acte de John Rhodes le 29 août, 1854 à S. B Newman.

Et le même jour à 3 heures de l'après-midi sur les lieux No. 220 rue Première coin Collisée dans le Quatrième District de cette ville

Un grand lots de meubles de salon chambre à coucher, salle à manger et de cuisine et autres installations, conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau. Les dits meubles seront offerts et vendus en bloc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juillet—18,25—Août 1, 8, 15, 19.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Frank Spraul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8892.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre situés dans la Troisième Municipalité, maintenant 3me District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pologne, Moreau et Lesseps et le Chemin Public, désignés par les numéros un et deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ingénieur le 23 juin 1849. Les dits lots de terre mesurent au pied américain les dimensions suivantes, à savoir : Le lot numé